



Association Nationale Air des Télécommunications et du Contrôle (ANATC, ex ANATNB-AA)



ANATC
Jean BIBAUD
24, rue du Monard – 17600 SAUJON
06.62.80.46.09
jean.bibaud@wanadoo.fr

Le Kremlin Bicêtre, le **04 juin 2018**
N° **040 / ANATC / 2018**

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ANATC du 30 mai 2018

L'assemblée générale nationale de l'ANATC du 30 mai 2018 s'est déroulée de 09h00 à 11h15, au village vacances "le Manoir de Kérallic" à Plestin-les-Grèves (22310).

1. Etat des présents – Ouverture de la séance – Dépôt des Vœux et Motions

Etat des présents et des pouvoirs :

- Présents : 22
- Pouvoirs : 41
- Total : 63

Ouverture de la séance. A l'issue de ce décompte, le président de l'association déclare la séance ouverte.

2. In memoriam

Lecture des membres décédés pour l'année 2017. Une minute de silence est respectée en leur mémoire ainsi qu'aux décédés depuis le début 2018 :

COCHELIN Roger (17/09/2016)
CHIAPPA Honoré (23/04/2016)
GALLEY Pierre (29/12/2016)
VITROLES Rémy (26/01/2017)
LAPLANCHE Maurice (23/02/2017)
THEODOSE Charles (10/03/2017)
SIMARD Pierre (07/4/2017)
BEGARIE Claude (21/05/2017)
AUGER André (26/05/2017)
JEGO Claude (17/07/2017)
RAYNAL Gilbert (31/07/2017)

POQUILLON Marc (17/08/2017)
FRANCOIS Jeanne (20/08/2017)

Décédés depuis le 1^{er} janvier 2017 :

VERNAT Léon
DANDURAN Robert
LE TAILLANDIER DE GABORY Louis
LEREBOURG Pierre
ROSSIGNON Jean Jacques
POPINEAU Jacques
MERAUD Jean Claude

3. Mot du Président national de l'association (Jean BIBAUD)

Chers adhérents, chers amis, merci de votre présence à cette 71^{ème} assemblée générale ordinaire. Comme je vous l'ai dit hier soir lors de la bienvenue au Manoir de Kérallic, 2018 marque le 70^{ème} anniversaire de l'association et le 20^{ème} anniversaire de l'ANATC.

Voilà 13 ans que vous me faites confiance, et plus précisément depuis le 16 avril 2005. C'est beaucoup... peut-être trop. Après mures réflexions et conscient de la paupérisation très significative de l'ANATC, j'ai pris la décision de quitter mes responsabilités de président de l'ANATC en juin 2020 si toutefois je suis maintenu à ce poste d'ici là. Au vu de la chute des effectifs observée depuis une dizaine d'années, devons-nous poursuivre le chemin au-delà de juin 2020 ? Dans l'immédiat, notre bouée de secours est entre les mains du Commandement des Forces Aériennes, et plus précisément celles de la BAAMA et de la BACE. Ne baissons pas les bras et décuplons nos efforts pour que nos relations avec le CFA nous procurent un meilleur avenir. La finalisation de la Charte CFA / ANATC est donc essentielle.

Pour terminer, permettez-moi de saluer et de remercier très chaleureusement ceux et celles qui ont consacré et qui consacrent encore beaucoup d'énergie et de temps à l'association.

Merci de votre attention.

Par Saint Gabriel et Saint Raphaël, vive l'ANATC.

4. Rapport moral et d'activités (secrétaire national Patrick GARNIER)

Messieurs, Chers amis et adhérents,

C'est un plaisir pour moi de vous présenter ce rapport moral concernant l'exercice de l'année 2017. Je tiens à remercier tous les membres du bureau ainsi que tous les membres du conseil d'administration de l'ANATC qui mettent leur énergie pour le bon fonctionnement et par prolongement au bon renom de notre association.

Le rapport moral est la possibilité, une fois par an, de réétudiés les actions passées, d'en faire l'analyse afin de pouvoir se projeter dans un futur que nous souhaiterions tous plein de promesses, même si nous sommes souvent conduits à réduire la voilure de nos ambitions, ne serait-ce par l'âge ou la maladie de soi-même ou d'un très proche où les finances. Il convient de veiller en premier lieu à ne pas quitter le chemin sur lequel nous sommes engagés et de nous inscrire dans la continuité des démarches entreprises dans le respect du discernement et ce n'est pas toujours le cas.

Nous savons bien que le maintien au plus haut niveau de nos ambitions d'action sera toujours plus difficile à assurer dans le contexte de la déflation des effectifs ; que les contraintes seront de plus en plus pressantes et vous en êtes les témoins au quotidien, mais aussi pesantes seront-elles, elles ne devront pas nous faire dévier de nos principes. Il faut garder à l'esprit que nous devons sans cesse nous adapter et nous mobiliser dès que nécessaire, nos anciens l'ont fait pourquoi pas nous.

L'action associative repose sur la conviction des dirigeants de l'intérêt qu'il y a à prendre en compte l'ensemble des problématiques, par exemple l'application de directives, mais aussi des personnes les plus vulnérables et de leur apporter des réponses différenciées mais cohérentes. L'objet social particulièrement large de l'ONAC et de la FNAM par leurs structures, repose sur la notion de l'exemplarité.

Comme l'an passé, l'une des préoccupations réside dans le recrutement au niveau national auprès des jeunes générations, militaire d'active d'une certaine ancienneté ou rendus à la vie civile qui personnellement ont tourné la page, mais ces derniers peut-être attendent-ils un geste de notre part. Autour de vous vous avez sans doute des connaissances qui se trouvent dans ce cas.

Ce rapport moral très succinct, reflète l'état d'esprit d'un responsable d'une structure qui se rend compte que de plus en plus, la participation active des adhérents devient négative. Est-ce que cette démobilitation est due à l'état d'esprit actuel de la société civile qui est pour ce qui est contre et contre ce qui pour ou une influence de renouvellement à des postes de responsabilités ou tout simplement d'un mandat de trop.

Messieurs, Chers amis et adhérents je vous remercie.

Résolution n° 1 : Le rapport moral est adopté à la majorité des voix moins une abstention.

5. Motions GR 003 / FNAM à destination de la commission des droits de la FNAM

Pour les oubliés de l'histoire :

- Une nouvelle fois, nous demandons la reconnaissance de la qualité d'ancien combattant pour les combattants de la seconde guerre mondiale qui ne peuvent obtenir la qualité d'ancien combattant. Engagés volontaires et mobilisés du fait, que bien qu'engagés en 1944 ou mobilisés entre le 1^{er} septembre 1939 et le 22 juin 1940, ils se voient refuser la qualité d'ancien combattant 39/45 au prétexte qu'ils n'appartenaient pas à une unité combattante (*alignement des critères d'attribution sur ceux d'AFN et des OPEX*).
- Nous demandons pour les combattants d'Indochine, l'attribution de la carte du combattant et la médaille commémorative jusqu'au 1^{er} octobre 1957, aux militaires ayant participé à la guerre d'Indochine, en l'application du décret N° 57-1003 19 septembre 1957.
- Nous demandons l'attribution de la carte du combattant jusqu'au 1^{er} juillet 1964 à tous les militaires ayant servi pendant quatre mois en Algérie (*ainsi que ceux titulaires suivant l'article L 212-1 du code PMI quel que soit leur temps de présence*).
- Nous demandons la mise en œuvre des recherches et du rapatriement des corps des militaires portés disparus, ou ceux des prisonniers du F.L.N « Morts pour la France », en Afrique du Nord.
- Nous demandons l'évolution vers l'indice 130 de la retraite mutualiste du combattant, avec participation de l'État, promise depuis bien trop longtemps par les pouvoirs publics.
- Devant la montée du terrorisme dans notre pays, nous demandons aux pouvoirs publics une plus grande fermeté dans les décisions de justice et la stricte application sans réserve de l'article 421-1 concernant les infractions définies aux articles 421-2 et 421-3 de la loi numéro 72- 467 du 9 juin 1972 interdisant la mise au point, la fabrication, la détention, le stockage, l'acquisition et la cession d'armes et d'explosifs.
- Nous réaffirmons notre soutien sans faille aux militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures, pour la liberté dans le monde et au titre de l'opération sentinelle à l'ensemble de l'armée française dans ses composantes : Armée - Gendarmerie-Police- Pompiers, pour le travail accompli sur notre sol en souhaitant que tous ces artisans de paix deviennent un jour les gardiens des valeurs de l'ANATC.

6. Evolution des effectifs

Cette évolution des effectifs est retenue au 31 décembre 2017 de l'AGO « n-1 », corrélée avec le bilan financier et au vu des cotisations de l'année 2017.

	31/12/2016	31/12/2017
Effectif ANATC	324	324
Adhésions	02	16
Décès	15	12
Démission	07	03
Radiation	12	01
Variation		00

L'effectif du Gr 003 FNAM /ANATC (avec l'ACMA) est de 346 adhérents au 31/12/2017.

Résolution n° 2 : La présentation des effectifs au 31 décembre 2017 est adoptée à l'unanimité.

7. Cotisations

ANATC : Adhérent actif ; la cotisation annuelle passe de 22 € à **25 € le 01 janvier 2019.**

Conjoint adhérent décédé ; la cotisation annuelle passe de 11 € à **12 € le 01 janvier 2019.**

Adhérents affiliés Gr 003 / FNAM, la cotisation annuelle reste à **5 €.**

Les frais d'inscription (**4 €**) sont supprimés à compter du 01 janvier 2019.

Gr 03 FNAM : maintien à **2 € / adhérent** pour l'année 2019.

UNATRANS : maintien du forfait annuel établi à **300 €** pour 2018, renégociable au vu des effectifs lors des prochaines réunions UNATRANS et au vu des nouveaux Statuts UNATRANS en voie de finalisation.

Résolution n° 3 : les montants des cotisations 2019 sont adoptés à l'unanimité.

8. Activités 2017 / 2018 (depuis l'AGN 2017)

8.1. Grands rendez-vous tenus (au plan national) :

Participation et/ou représentation de l'ANATC (au plan national) :

- Changement de Cdt EAC2P à Evreux le 25 août 2017 ;
- Ravivage de la Flamme le 28 septembre 2017 à Paris ;
- Saint Gabriel et Saint Raphaël à Evreux le 12 octobre 2017 ;
- Vœux du CEMAA en janvier 2018 ;
- Cérémonies et réunions au sein de la FNAM et de l'UNATRANS.

Congrès national de la FNAM le 13 septembre 2017 à Dijon : compte-rendu dans le bulletin « La Charte ».

Réunions du Conseil d'administration :

- 30 mars 2017 à la Maison des Associations du Kremlin-Bicêtre ;
- 07 juin 2017 à Chédigny ;
- 29 septembre 2017 à la Maison des Associations du Kremlin-Bicêtre.

8.2. Principales actions menées :

- Réunion avec le directeur du Manoir de Kerallic, le 26 septembre 2017 ;
- Rencontre des Cdt d'unités :
 - o de la BAAMAA, le 03 octobre 2017 à Cinq Mars la Pile ;
 - o de la BACE, le 04 octobre 2017 à Mérignac.
- Réunion avec la BAMAA, le 01 décembre 2017, en vue de perspectives communes ;
- Réalisation, tirage et diffusion du mini-bulletin de juin 2017 et du bulletin de janvier 2018 ;
- Dépose d'une plaque funéraire sur les tombes de Marc POQUILLON à Sémur-en-Auxois et Christian AUZEPY en septembre 2017. Intervention de monsieur Jean-Philippe CHAMPARNAUD, nous déclarant son indignation, de ne pas avoir été averti de la dépose des plaques funéraires sur les tombes du Général Christian AUZEPY à Muret (31) par le groupe régional Midi-Pyrénées et du lieutenant-colonel POQUILLON dont la cérémonie fut fixée au dernier moment eu égard la disponibilité de sa veuve ;
- Réalisation d'une médaille 70^{ème} anniversaire de l'Association ;
- Mise à jour de l'annuaire ANATC en juillet 2017 pour les adhérents "papier" et janvier 2018 pour les "internauts". Seuls les internauts reçoivent semestriellement les modifications ;
- Diffusion du bulletin ANATC 2018. Le prix de revient du bulletin est de 5,73 € par adhérent, comprenant la réalisation, la reproduction, le rappel cotisation, le calendrier de poche et surtout les frais d'envoi postal s'élevant à 2,84 € par adhérent ;
- Régularisations administratives (secrétariat et trésorerie) ANATC envers les Groupes régionaux, le Gr n° 003/FNAM et les Groupes affiliés : ACMA et EAC2P.

8.3. Principales actions en cours :

- Organisation de l'AGN 2019 et poursuite des actions du 70^{ème} anniversaire de l'ANATC ;
- Concrétisation des relations entre l'ANATC, la BAAMA et la BACE du CFA ;
- Participation de l'ANATC au meeting de la BA 105 d'Evreux les 16 et 17 juin 2018 ;
- Poursuite des Travaux Mémoire et Patrimoine : Finalisation du dossier du colonel NAUDIN ;
- Participation aux travaux et activités de l'UNATRANS : 150^{ème} anniversaire des Transmissions en septembre 2018 ;
- Poursuite de la participation des liens avec l'Amicale de l'EAC2P et l'Amicale de l'ACMA ;
- Exploitation et nouvelles destinations des archives de l'ANATC : la fin de l'accès à l'alvéole n° 6 du Fort de Bicêtre a impliqué la récupération et le stockage chez le Président, qui en assure le tri (*archives, mémoire, bimmeloterie ...*).

9. Affiliations et liens

UNATRANS :

- Délégués ANATC auprès de l'UNATRANS : Jean BIBAUD, Christian VINDEL et Jean Philippe CHAMPARNAUD (*administrateur UNATRANS*) ;
- L'AGN / AGO (*vote des nouveaux statuts UNATRANS*) le 14 septembre 2018 à l'Ecole Militaire à Paris.

FNAM :

- Le prochain congrès a lieu les 20 et 21 juin 2018 à Nantes ;
- Mise en place du Plan de Communication de la FNAM au sein de l'ANATC. Le Bureau National prendra contact avec la cellule communication pour vérifier qu'il n'y a pas d'opposition entre notre analyse et celle de la Fédération sur les grands sujets touchant aux domaines des droits, des combattants et des communications avec les institutions.

Ce plan comprend le recentrage sur ce qui fait sa force depuis sa création en 1988, à savoir :

- o appliquer les règles pour émettre le bon message ;
 - o faire amplifier le savoir et le faire partager en soulignant les actions majeures de la FNAM lors de nos activités ;
 - o impliquer les instances institutionnelles, les médias, notre entourage... pour faire connaître la FNAM.
- Mise à jour du listing des adhérents vers la numérisation.

ACMA :

- L'AGO a été réalisée le 03 mars 2018 à Lescar : Jean Luc MEUNIER (*président*), Jean Luc MICHELIX (*trésorier*) et Marc CASTETS (*secrétaire*) ;
- Echanges et relations à développer : demande présence de l'ANATC aux réunions, manifestations.

EAC2P :

Lors du meeting d'Evreux l'éventualité de l'affiliation de l'Amicale au même titre qu'un Groupe Régional.

10. Bulletin et site internet

La proposition des sujets et la collecte du fonds documentaire doit parvenir avant le 15 octobre 2018, auprès du président Jean BIBAUD.

La réalisation du bulletin sera limitée pour le tirage papier. La diffusion par internet et le système "Caliméo" sera privilégié.

Le site Web de l'ANATC a changé d'hébergement depuis le 1^{er} janvier 2018 : de 1&1 Internet à OVH. Les propositions et la fourniture des sujets sont à adresser au président Jean BIBAUD. Les mises à jour et la tenue du site Web sont toujours exécutées par notre webmestre Marc CASTETS.

11. Travail de mémoire et patrimoine SSIC

Travail de mémoire :

- Cette année 2018 marque la fin du 100^{ème} anniversaire de la Grande Guerre 14-18 : des articles paraîtront dans le bulletin 2019 ;
- Pour le 150^{ème} anniversaire des Transmissions militaires, des articles ont paru dans le bulletin du "Transmetteur".

Patrimoine SSIC :

- Le lien avec l'espace Rozanoff de la Base aérienne 118 de Mont de Marsan est totalement rompu.
- Le matériel SSIC stocké sur la Base aérienne 107 de Villacoublay est toujours placé sous la responsabilité du Chef du Soutien logistique de la Base aérienne de Villacoublay. Une action a été menée auprès de l'AIRAC (*Association Interactive pour la Recherche et la mise en valeur des richesses Aéronautiques et spatiales*) pour une éventuelle suite : attente d'une réponse, et surtout d'une décision de l'armée de l'air sur le devenir de ces matériels.

12. Calendrier et AGN 2019

13.1. Calendrier

Le calendrier 2018 est sur le site web de l'ANATC.

L'ANATC sera présente au Meeting aérien de la BA 105 Evreux les 16 et 17 juin 2018 : stand tenu par le Bureau National.

Le Congrès annuel de la FNAM se déroulera les 21 et 22 juin 2018 à Nantes : le Gr 003 / FNAM (ANATC) y sera présent.

Le Congrès international des Transmissions militaires est programmé les 13 et 14 septembre 2018 à l'Ecole Militaire de Paris.

Le Ravivage de la Flamme (UNATRANS et DC-DIRISI) est fixé le 28 septembre 2018.

La Saint Gabriel de la DC-DIRISI aura lieu le 28 septembre 2018 au Fort de Bicêtre.

13.2. AGN 2019

L'AGN 2019 est prévue du 21 au 24 mai ou du 04 au 07 juin 2019 : date à fixer d'ici la prochaine réunion du prochain Conseil d'Administration.

Plusieurs destinations sont envisagées : Presqu'île de Quiberon, Vernet-les-Bains, Mont-Louis, ou Neuvy-sur-Barangeon. Une dernière destination est proposée par la Trésorière Nationale : Figeac.

Le Président suggère deux possibilités pour la prochaine AGN, à savoir le séjour sur un ou trois jours en fonction du potentiel participatif.

Résolution n° 4 : le séjour sur trois jours est adopté à l'unanimité.

13. Rapport Financier

13.1. Exercice Hors Groupe (Bureau National) 2017

<u>Début de l'exercice comptable le 01/01/2017</u>		<u>Fin de l'exercice comptable le 31 décembre 2017</u>	
Report de l'exercice précédent		Dépenses de l'exercice	
370	Stock marchandises 0,00 €	603	Sortie de stock 0,00 €
512	Banque Postale 10 410,87 €	606	Frais de fonctionnement - Administratifs 1 549,22 €
531	Caisse 0,00 €	610	Frais organisation animations 23 637,88 €
514	Livret A 33 791,60 €	611	Bulletin + Mini bulletin 1 059,24 €
Total report A 44 202,47 €		625	Frais de déplacements 1 483,92 €
		626	Frais postaux et téléphoniques 428,94 €
		658	Reversement cotisations 1 392,86 €
		671	Dons aux Groupes 863,00 €
		672	Don + Social 230,00 €
		673	Frais divers 8 759,61 €
		Total des dépenses C 39 404,67 €	
Recettes de l'exercice		Disponibilités en fin d'exercice	
703	Augmentation du stock	370	Stock marchandises
706	Abonnement revue 0,00 €	512	Banque Postale 11 978,67 €
708	Recettes des animations 23 039,00 €	531	Caisse 0,00 €
740	Subventions 1 196,00 €	514	Livret A 29 532,38 €
758	Cotisations adhérents 8 217,73 €		
765	Recettes sur livret 240,78 €		
771	Dons 431,96 €		
772	Recettes diverses 3 587,78 €		
Total des recettes B 36 713,25 €		Total D 41 511,05 €	
Résultat exercice 2017 (B - C) -2 691,42 €			
Total (A + B) 80 915,72 €		Total (C + D) 80915,72 €	

13.2. Exercice Global 2017

Début de l'exercice comptable le **1^{er} janvier 2017**

Fin de l'exercice comptable le **31 décembre 2017**

Report de l'exercice précédent			Dépenses de l'exercice		
370	Stock marchandises	0,00 €	603	Sortie de stock	
512	Banque postale	14 479,10 €	606	Frais de fonctionnement - Administratifs	1 549,22 €
531	Caisse	0,00 €	610	Frais organisation animations	26 379,88 €
514	Livret A	33 791,60 €	611	Bulletin + mini-bulletin	1 059,24 €
Total report A		48 270,70 €	625	Frais de déplacements	1 483,92 €
			626	Frais postaux et téléphoniques	455,04 €
			658	Reversement cotisations au siège	1 392,86 €
			671	Dons au Groupes	863,00 €
			672	Dons + Social	230,00 €
			673	Frais divers	8 759,61 €
			Total des dépenses C		42 172,77 €
Recettes de l'exercice			Disponibilités en fin d'exercice		
703	Augmentation du stock		370	Stock marchandises	
706	Abonnement revue	0,00 €	512	Banque Postale	15 867,90 €
708	Recettes des animations	24 991,00 €	531	Caisse	0,00 €
740	Subventions	1 561,00 €	514	Livret A	29 532,38 €
758	Cotisations adhérents	8 432,23 €			
765	Recettes sur livret	240,78 €			
771	Dons	431,96 €			
772	Recettes diverses	3 645,38 €			
Total des recettes B		39 302,35 €	Total D		45 400,28 €
Résultat de l'exercice 2017 (B - C)		-2 870,42 €			
Total (A + B)		87 573,05 €	Total (C + D)		87 573,05 €

13.3. Prévisionnel ANATC 2018

2017		
TITRES	PRODUITS	CHARGES
Cotisation HG	6 049,73 €	
Adhésions		
Reversement Groupes		214,50 €
Rappels Cotisations		
Versement Volontaires		
Médailles		
Divers	3 346,68 €	7 333,01 €
Allocation F NAM	1 196,00 €	
Fêtes et Réunions	15 841,00 €	16 491,95 €
Frais de Bureau		258,92 €
Frais Postaux Bureau		1 250,74 €
Frais Postaux Bulletin		
Edition Bulletin		1 059,24 €
Frais Déplacement		1 483,92 €
Missions, Réceptions		
Abonnements, Cotisations		910,10 €
Social (Dons)	259,96 €	150,00 €
Social (Obsèques)		863,00 €
Intérêts CNE	240,78 €	
TOTAL	26 934,15 €	30 015,38 €
RESULTAT (PERTE)	3 081,13 €	

2018		
TITRES	PRODUITS	CHARGES
Cotisation HG	3 000,00 €	
Adhésions	400,00 €	
Reversement Groupes	1 000,00 €	
Rappels Cotisations	300,00 €	
Versement Volontaires	300,00 €	
Médailles	100,00 €	150,00 €
Divers	100,00 €	150,00 €
Allocation F NAM	1 300,00 €	150,00 €
Fêtes et Réunions	15 000,00 €	16 500,00 €
Frais de Bureau		300,00 €
Frais Postaux Bureau		700,00 €
Frais Postaux Bulletin		1 000,00 €
Edition Bulletin		800,00 €
Frais Déplacement		1 500,00 €
Missions, Réceptions	400,00 €	500,00 €
Abonnements, Cotisations		100,00 €
Social (Dons)		100,00 €
Social (Obsèques)		150,00 €
Intérêts CNE	200,00 €	
TOTAL	22 100,00 €	22 100,00 €

13.4. Rapport du vérificateur aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 07 juin 2017, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2017.

En début d'exercice 2017, le total des disponibilités s'élève à 48 270,70 €, en fin d'exercice il se monte à 45 400,28 €. Le compte de pertes et profits présente donc un déficit de 2870,42 €.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour son travail.

WERTEPNA Daniel - Contrôleur aux comptes

Le quitus est donné à la trésorière nationale de l'ANATC.

Résolution n° 5 : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

14. Renouveaulement du tiers sortant

Les administrateurs sortant pour l'année sont : Jean Paul PICCO et Paul THIEUX. Le président propose leur réélection, pour un nouveau mandat de trois ans, au vote de l'assemblée générale.

Résolution n° 6 : Réélection des deux membres du tiers sortant à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration de l'ANATC se compose de :

ANDRÉ Georges - ANGAUD Jean-Claude - BIBAUD Jean - CADET Gérard - CHAMPARNAUD Jean-Philippe - DONADEY Georges - DROGOU Jean - GARNIER Patrick - GARNIER Evelyne - GIORDAN Paul - GOUBERN Roger - HERRAUD Jean - FAUQUET Philippe - FERRO Patrick - LUCAS Marcellin - PEYRUSEIGT Jean - PICCO Jean-Paul - THIEUX Paul - VINDEL Christian – CASTETS Marc (ACMA) – POIROT Valérie (ASPC2A / amicale EM.EAC2P).

Daniel WERTEPNA, président du Groupe Centre Ouest cumule la fonction de vérificateur aux comptes.

15. Fin de l'assemblée générale 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15 pour laisser place à la réunion du conseil d'administration.

Jean BIBAUD – Président de l'ANATC

